

PARTE



nQT

POUR L'ÉGALITÉ VERS L'EMPLOI



# S'ENGAGER ET AGIR

## COCA-COLA EUROPEAN PARTNERS FRANCE



100 ANS  
DE  
*Coca-Cola*  
EN FRANCE



We  
choose



# 2022

*Coca-Cola* **EUROPACIFIC PARTNERS FRANCE**

# PROPOSER UN VASTE CHOIX DE BOISSONS ET PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Le marché des Boissons Rafraîchissantes Sans Alcool (BRSA) est un marché dynamique qui connaît de nombreuses évolutions. Les habitudes et les attentes des consommateurs réguliers et occasionnels changent et leurs goûts évoluent. Les consommateurs sont aujourd'hui nombreux à plébisciter des formats plus petits, plus innovants et plus premium afin de pouvoir mieux maîtriser leur consommation tout en gardant la possibilité de s'offrir des moments de plaisir rafraîchissants en toute circonstance.

## POURQUOI CELA NOUS IMPORTE

Chez Coca-Cola Europacific Partners (CEP) France, nous sommes à l'écoute de nos consommateurs et suivons attentivement l'évolution de leurs attentes et de leurs habitudes de consommation. Nous sommes également attentifs aux enjeux de santé publique et soucieux de contribuer aux efforts de prévention du gouvernement. S'agissant du Coca-Cola, nous visons, à travers nos promotions et les visuels que nous utilisons, à orienter les consommateurs vers la version sans sucres.

Pour être en phase avec ces nouvelles tendances de consommation et continuer d'être une source de valeur pour la filière, nous avons pour objectif d'introduire au moins une innovation par an sur le marché des boissons rafraîchissantes sans alcool.

Nous œuvrons, en outre, de longue date en faveur d'une consommation responsable ; nous investissons pour adapter et diversifier notre portefeuille de boissons, nos formats, en fonction du moment de consommation, et nos recettes, avec un plus large choix de boissons réduites en sucres ou sans sucres.



# PROPOSER UN VASTE CHOIX DE BOISSONS ET PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

## NOS ACTIONS



### RÉDUCTION DU SUCRE

Pour satisfaire les envies de chacun, nous repensons nos recettes afin de réduire leur teneur en sucres et nous innovons avec de nouvelles boissons au goût moins sucré.

A titre d'exemples :

- Reformulation de Fanta en 2016 : -30 % de sucres
- Lancement d'Honest en 2017, gamme de boissons élaborées à partir d'ingrédients certifiés BIO
- Lancement de Fuze Tea en 2018, à base d'extraits de thé, à faibles calories et sans conservateur
- Reformulation de Capri Sun Multivitamin : -24% de sucres

**Objectif 2025 : 50%**  
de boissons  
vendues **sans**  
**sucres ou à teneur**  
**réduite en sucres**

### DIVERSIFICATION DE NOTRE PORTEFEUILLE ET DE NOS FORMATS



Nous avons élargi l'éventail des formats et des conditionnements de nos principales boissons afin d'offrir différentes expériences de consommation et de permettre une consommation sur-mesure.

Aujourd'hui, notre portefeuille compte **17 marques et 80 boissons**, telles que le thé bio, le café à emporter, les jus de fruit et l'eau plate ou pétillante, offrant ainsi une gamme complète, adaptée à chaque moment de consommation.

### INFORMATION DU CONSOMMATEUR

Nous indiquons les valeurs nutritionnelles pour une portion et la contribution aux apports de référence\*. Ces informations sont présentes à la fois sur la face arrière et sur la face avant des étiquettes, pour être rapidement et facilement accessibles au consommateur. Depuis 2016, un nouveau symbole indique de manière plus claire le nombre de verres associé à chaque format de boisson.

### MARKETING RESPONSABLE

Coca-Cola s'est engagé à communiquer de manière responsable, en ne menant aucune action marketing auprès des enfants de moins de 13 ans et ce, en conformité avec les engagements pris par The Coca-Cola Company dans le cadre du EU Pledge (2007) et de l'Unesda (2006).

\*Les apports de référence pour un adulte correspondent aux quantités de calories (8400 kJ/2000 kcal) et de nutriments (protéines, glucides, sucres...) dont la majorité des adultes a besoin pour être en bonne santé.

# ACTION EN FAVEUR DE LA DÉCARBONATION DE NOS ACTIVITÉS ET DE L'ECO-CONCEPTION ET DU RECYCLAGE DE NOS EMBALLAGES

Coca-Cola a pour vision celle d'un monde sans déchets « World without Waste ». Pour faire de cette vision une réalité, CCEP en France se mobilise en faveur d'une économie circulaire des emballages en s'appuyant sur plusieurs leviers : la réduction du plastique, le vrac (à travers les fontaines), le réemploi et l'incorporation de matière recyclée. Il s'agit là d'un impératif pour réduire la pollution et l'utilisation de matières premières vierges et préserver la biodiversité. Réduire, recycler et réutiliser en boucle fermée nos emballages d'une part, innover et développer de nouveaux concepts de consommation d'autre part, tels sont les principes qui guident notre action.

## POURQUOI CELA NOUS IMPORTE

Nous sommes confrontés à des défis majeurs qui imposent des transformations en profondeur de nos modes de vie et de consommation. Les rapports du GIEC nous rappellent la nécessité d'agir vite si nous voulons limiter le réchauffement climatique à 1,5° par rapport à l'ère préindustrielle. Chez Coca-Cola Europacific Partners (CCEP) France, nous travaillons depuis plus de 10 ans pour déployer des innovations qui feront baisser notre empreinte carbone, en faisant porter l'effort sur nos emballages qui représentent 52% de nos émissions de carbone.

Fin 2020, le groupe CCEP a pris l'engagement d'atteindre la neutralité carbone en 2040 sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (scopes 1, 2 et 3). Depuis lors, toutes nos opérations (achats, fabrication, conditionnement de nos produits, transport...) ont été revues à l'aune de cet engagement, en faisant prioritairement porter l'effort sur les emballages qui représentent 52% de nos émissions de gaz à effet de serre. En la matière, nous misons sur l'innovation et accélérons dans plusieurs directions :

- La réduction de la quantité de plastique mise annuellement sur le marché ;
- Le développement du vrac ;
- Le développement du réemploi ;
- Les développements des emballages circulaires.

Nous avons investi dès 2012 dans une entreprise de recyclage du plastique, Infineo, près de Beaune, qui est aujourd'hui l'un des plus grands sites de recyclage d'Europe.

Nous sommes également partie prenante du vaste mouvement de transformation de notre modèle de production et de consommation. Aux côtés de l'éco-organisme CITEO, nous participons activement aux réflexions en cours sur la mise en œuvre d'un système de consigne des emballages boissons en France (canettes et bouteilles en PET). Nous soutenons également les campagnes de sensibilisation au geste de tri pour réduire l'empreinte écologique des emballages.



# ACTION EN FAVEUR DE LA DÉCARBONATION DE NOS ACTIVITÉS ET DE L'ECO-CONCEPTION ET DU RECYCLAGE DE NOS EMBALLAGES

## NOS ACTIONS



### LA RÉDUCTION DE LA QUANTITÉ DE PLASTIQUE MISE SUR LE MARCHÉ

Au cours des 10 dernières années, CCEP-France a **réduit de plus de 20.000 tonnes son utilisation de plastique** en allégeant ses emballages et en remplaçant les films en plastique qui entourent ses canettes par du carton.

### LE VRAC

Le vrac, c'est-à-dire la distribution de nos boissons en fontaines, représente **16% de nos volumes en Europe**. En France, nous recourons au vrac principalement dans la restauration collective et la vente à emporter. Nous souhaitons développer cette offre et testons actuellement de nouvelles générations de fontaines en restauration collective et sur de nouveaux segments de marché tels que les stations-services

### LE RÉEMPLOI

Les emballages réemployables connaissent un grand coup d'accélérateur en 2022 sur nos deux principaux segments de marché, le hors foyer et la grande distribution. Historiquement présents dans le verre consigné dans les cafés, hôtels et restaurants (CHR) avec la marque Coca-Cola, **nous distribuons l'ensemble de nos marques (Fuze Tea, Fanta, Sprite, Minute Maid et Tropic) depuis mai 2022 dans des bouteilles génériques en verre consignées**. En parallèle, nous accélérons les tests (démarrés dès 2019) de verre consigné dans la grande distribution aux côtés de l'un de nos clients qui prévoit de **passer d'une quinzaine de « points de vente tests » en Ile-de-France à une centaine partout en France d'ici la fin de l'année**. Nous effectuons également des tests dans une trentaine de supermarchés alsaciens.

En outre, forts de notre expérience du marché allemand, nous allons, à partir de mai 2022, tester en France des bouteilles en PET réemployables - plus légères et avec une empreinte carbone beaucoup plus faible que les bouteilles en verre - dans la grande distribution.

### LES EMBALLAGES CIRCULAIRES

Les emballages circulaires sont les emballages majoritairement composés de matière recyclée (jusqu'à 100%). Pour réduire notre empreinte carbone, nous incorporons toujours plus de matière recyclée dans nos emballages, bouteilles en plastique comme canettes en aluminium. Depuis avril 2022, **toutes les bouteilles PET de 50cl mises sur le marché sont intégralement composées de plastique recyclé (rPET)**, l'objectif étant de diminuer la part de plastique vierge issu de pétrole et qu'à terme, toutes nos bouteilles en plastique soient composées de matière 100% recyclée. Plus on augmente la part de recyclé dans un emballage, plus on réduit son empreinte carbone. Selon l'ADEME, une tonne de PET recyclé représente 70% d'émissions de carbone en moins qu'une tonne de PET vierge et une tonne d'aluminium 100% recyclé, 90% de moins qu'une tonne d'aluminium vierge. A partir de fin 2022, nous passerons aussi au bouchon attaché l'ensemble des bouteilles en plastique de notre gamme. Cette démarche a pour ambition de faciliter la collecte et le recyclage des bouchons.

# PRODUIRE LOCALEMENT ET CONTRIBUER A L'ÉCONOMIE FRANCAISE

La question du Made in France et des circuits courts est au cœur des débats de société aujourd'hui. Grâce à ses cinq usines françaises (à Clamart, Dunkerque, Grigny, Marseille et Toulouse), Coca-Cola Europacific Partners produit ses boissons au plus près des bassins de consommation. Ce maillage territorial permet à CCEP de contribuer à la création d'emplois directs et indirects et de réduire très fortement l'impact carbone de son activité. 90% des boissons que nous distribuons en France sont fabriquées sur le territoire et 100% du sucre que nous utilisons vient de France.

## POURQUOI CELA NOUS IMPORTE

Coca-Cola est arrivé en France en 1919. Aujourd'hui, son activité repose sur la collaboration de deux entreprises, filiales de groupes indépendants :

- Coca-Cola France qui définit la stratégie de développement des marques de The Coca-Cola Company en France et met en œuvre la stratégie de communication et les relations avec les consommateurs ;
- Coca-Cola Europacific Partners (CCEP) qui assure la production, la commercialisation et la distribution des boissons.

Coca-Cola Europacific Partners (CCEP) France a fait le choix de produire au plus près de ses bassins de consommation. 90% des boissons du groupe Coca-Cola commercialisées dans l'Hexagone sont produites dans nos cinq usines françaises. Nous sommes fiers de contribuer à la croissance de l'économie française, au développement des territoires, à l'essor et à la valorisation de l'emploi industriel et au dynamisme de la filière agroalimentaire, des producteurs de betteraves sucrières jusqu'aux distributeurs ou au hors-domicile.

Cette implantation au plus près des bassins de consommation, a rendu possible le déploiement de chaînes logistiques de proximité, réduisant l'impact environnemental de nos transports.

Nous sommes également très mobilisés sur la question de l'égalité des chances et faisons de nos usines de véritables vecteurs d'inclusion et de promotion de la diversité.

100 ANS  
DE  
*Coca-Cola*  
EN FRANCE



PRODUIT ET SAVOURÉ  
EN FRANCE DEPUIS 1921

C'est en 1921 que commence l'histoire industrielle de Coca-Cola en France. Aujourd'hui, la marque Coca-Cola est l'une des premières boissons consommées dans plus de 200 000 cafés et restaurants en France et 90% de ses boissons sont produites dans l'une des 5 usines implantées au cœur des régions françaises. Nous sommes fiers de dire que nous sommes "Made in France".

*Coca-Cola*  
— PRODUIT EN FRANCE —



# PRODUIRE LOCALEMENT ET CONTRIBUER A L'ÉCONOMIE FRANCAISE

## NOS ACTIONS



## UNE PRODUCTION LOCALE CENTENAIRE

Présent en France depuis 1919, Coca-Cola a toujours fait le choix d'une production locale comme en atteste l'ouverture de nos deux premières usines d'embouteillage dès **1919 à Bordeaux et Paris. 90%** des boissons commercialisées dans l'Hexagone sont fabriquées sur le sol français grâce à **21** lignes de production réparties sur **5** sites industriels : Socx près de Dunkerque, Castanet-Tolosan près de Toulouse, Les Pennes-Mirabeau près de Marseille et Grigny et Clamart en Ile-de-France.

Avec **2 500** collaborateurs, dont **96%** en CDI, CCEP France contribue au maintien et à la valorisation de l'emploi industriel. Le groupe participe activement à la Semaine de l'Industrie ou aux semaines Ecole-Entreprise.

Notre ancrage local contribue enfin au dynamisme économique des territoires et de notre filière, puisque 1 emploi chez Coca-Cola en France génère 17 emplois indirects, soit un total de **42 500** emplois (Steward 2019).



## UNE CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE VARIÉE

### DES INVESTISSEMENTS RÉGULIERS

**375** millions d'euros ont été investis depuis 2017 dans nos différents sites de production pour améliorer l'outil industriel, tant en termes de performance environnementale que de productivité. En 2018, nous avons ainsi annoncé la création d'une nouvelle ligne de production ultra-moderne de bouteilles en verre dans notre usine de Socx pour 19 millions d'euros et 23 emplois créés, ainsi que la construction d'un entrepôt logistique à Castanet-Tolosan pour 7 millions d'euros. Nous avons également fait l'acquisition de la marque française Tropicoco. CCEP France a annoncé début 2022 un nouvel investissement de **30** millions d'euros pour 10 emplois créés pour la mise en service d'une nouvelle ligne canettes et d'une siroperie dans son usine de Socx.

### UN APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

100% de nos ingrédients agricoles et de nos matières premières sont désormais issus de sources responsables. A titre d'exemple, CCEP France s'approvisionne avec du sucre issu de champs de betteraves cultivés par des agriculteurs des Hauts-de-France.

### UNE CONTRIBUTION FISCALE CROISSANTE

En 2021, Coca-Cola Europacific Partners France a payé 20 millions d'euros d'impôt sur les sociétés et 63 millions d'euros de cotisations sociales et patronales. CCEP France s'acquitte également d'autres impôts et taxes, notamment des impôts locaux (taxes foncières et contribution économique territoriale ont représenté 8,1 millions d'euros). En outre, CCEP est soumise à des impositions spécifiques à son secteur d'activité : 206 millions de taxes sur les produits, ainsi que 15 millions d'euros de contribution à CITEO.

# PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU

L'Objectif n°6 des Nations-Unies pour le Développement Durable : « Eau propre & assainissement » atteste de l'enjeu majeur que représente l'accès à l'eau au XXI<sup>e</sup> siècle. Avec l'essor démographique et la hausse de la pollution à l'échelle mondiale, il n'a jamais été aussi important de développer l'accès à l'eau potable et urgent de préserver les ressources en eau afin de garantir un accès pérenne à cette ressource vitale pour le développement humain.

## POURQUOI CELA NOUS IMPORTE

En tant que leader mondial de l'industrie des boissons rafraîchissantes sans alcool, la qualité et la disponibilité de l'eau sont essentielles à notre activité. L'eau est le premier ingrédient de la plupart de nos boissons, essentiel à notre processus de fabrication comme à la culture des matières premières agricoles qui entrent dans la composition de nos produits.

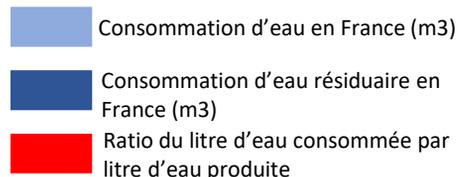
Une eau salubre et accessible est également essentielle à la santé des communautés et des économies au sein desquels nous sommes implantés et qui participent à nos activités.

L'accès à l'eau est donc l'une des grandes préoccupations de nos sociétés et de toute entreprise qui y intervient. C'est pour cette raison que Coca-Cola, notamment via la Fondation Coca-Cola, s'engage au travers de différentes initiatives à protéger cette ressource et à faciliter son accès au plus grand nombre, pour la planète et ses habitants.

Évolution de la consommation d'eau (dont eau « hors boisson ») et du ratio de litre d'eau consommé par litre d'eau produite en France



L'eau résiduaire, ou l'eau « hors boissons » désigne l'eau qui a fait l'objet d'une utilisation domestique, agricole ou industrielle. Dans le cadre de CCEP, cette eau est nécessaire au processus de fabrication, par exemple pour l'assainissement des lignes de productions entre deux produits différents ou pour le nettoyage des bouteilles verre consignées vendues dans les cafés.



# PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU

## NOS ACTIONS



### OPTIMISER NOTRE CONSOMMATION D'EAU – l'exemple français

**Objectif européen**  
: - 20% de  
consommation  
d'eau dans nos  
usines d'ici 2025

Chez CCEP, tant sur nos sites que dans notre chaîne de valeur, nous protégeons la ressource en eau, avec pour objectif de réduire de **20%** la consommation d'eau de l'ensemble de nos sites européens d'ici à 2025. En ce qui concerne la France, les ratios d'eau sont parmi les meilleurs du système Coca-Cola, néanmoins ces 5 dernières années une augmentation du ratio d'eau a été constatée en raison de la croissance des petits formats et des produits aseptiques plus consommateurs en eau.

En France, **100% de nos sites ont des plans de protection** de la ressource en eau et leur consommation d'eau a **diminué de 12%** à volume équivalent depuis **2010**. Toute l'eau rejetée est recyclée et traitée selon les normes de qualité les plus élevées, avec des évaluations régulières. Nos usines sont les plus performantes du groupe : seulement **1,30L d'eau** est utilisé pour produire **1L de Coca-Cola**, contre 2L en moyenne pour l'industrie européenne des boissons (International Bottled Water Association).

- **12%** d'eau  
consommée  
dans nos  
usines en  
France depuis  
**2010**

### COMPENSER L'EAU QUE NOUS UTILISONS

Afin de préserver les ressources en eau, Coca-Cola s'était engagé à l'échelle mondiale à **compenser 100%** de l'eau utilisée dans la production de ses boissons d'ici à 2020. Dès 2015, Coca-Cola au niveau mondial a atteint cet objectif en restituant aux communautés et à la nature un volume équivalent à 100% de l'eau utilisée. En France, nous compensons, grâce au programme en Camargue décrit ci-dessous, 1,2 millions de m<sup>3</sup> d'eau par an. Des programmes complémentaires seront mis en place d'ici 2024 autour de nos sites de production.

### PROTÉGER ET RESTAURER LES RESSOURCES AQUATIQUES

Depuis sa création, la Fondation Coca-Cola a investi plus de **200 millions de dollars** dans des projets liés à l'eau dans le monde entier, au bénéfice de plus de **32 millions de personnes**.



The Coca-Cola Company et le WWF ont par exemple signé en 2007 un partenariat international autour de la préservation des ressources en eau douce de la planète. La collaboration a été renouvelée jusqu'en 2020 pour contribuer à relever les défis liés à la gestion des ressources naturelles ayant un impact sur l'eau douce.

En France, ce partenariat s'est traduit principalement via un projet de conservation visant à restaurer un grand nombre de zones humides en Camargue. Il consiste à recréer et améliorer les échanges hydrauliques et biologiques entre le vieux Rhône, les lagunes et la Méditerranée, afin de rétablir un fonctionnement hydrologique plus naturel des écoulements d'eau douce dans le territoire. Le projet s'insère sur un territoire protégé par le Conservatoire du Littoral et co-géré par le Parc naturel régional de Camargue, la Tour du Valat et la SNPN.

# PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Nous sommes persuadés que les entreprises comme les nôtres ont un rôle crucial à jouer pour construire un monde plus inclusif, où la diversité est une force. Coca Cola toujours été précurseur dans sa capacité à appréhender les sujets de société. L'inclusion fait partie de notre ADN : nous sommes une entreprise qui, par ses produits, s'adresse à tous. C'est en cela que nous devons nous mobiliser pour faire bouger les lignes : plus de diversité, c'est plus de performance et de créativité. En France, nous travaillons en priorité depuis plus de 20 ans pour une diversité adaptée aux réalités de notre pays, en agissant sur les questions de parité et d'emploi des jeunes en particulier issus des quartiers politique de la ville.

## POURQUOI CELA NOUS IMPORTE

Depuis ses débuts, Coca-Cola Europacific Partners (CEP) France promeut la diversité et agit pour l'égalité des chances afin d'apporter un changement positif à la société. Nous mettons nos forces au service du bien commun en promouvant l'inclusion et le développement économique au sein de la société, avec nos collaborateurs et nos partenaires.

En outre, avec plusieurs sites implantés sur les territoires, il est essentiel que nous prenions part à la vie des communautés locales. Nous sommes déterminés à utiliser la puissance de notre marque pour avoir un impact positif sur la société.

Enfin, en tant qu'entreprise internationale, nous valorisons la diversité des idées, des convictions et des expériences, au bénéfice de l'ensemble des collaborateurs et de l'entreprise.



# PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

## NOS ACTIONS



### ACCOMPAGNER L'INSERTION DES PUBLICS LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

CCEP a signé en 2008 le **Plan Espoir Banlieues** puis en 2013 la **Charte Entreprises et Quartiers**. Ces engagements en faveur des jeunes issus des quartiers « politique de la ville » ont été renouvelés en 2018 avec la signature du **Paqte quartiers** sous les auspices du ministère de la Ville. CCEP s'est engagé à réaliser **10%** de ses recrutements dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ce paqte a par ailleurs été décliné localement avec les préfetures des départements dans lesquels nos sites industriels sont implantés. Nous sommes engagés sur la période 2018-2021 sur les 4 axes du programme Paqte quartiers : sensibiliser au milieu de l'entreprise, former grâce à l'insertion professionnelle, recruter en éliminant les pratiques et biais discriminants, et mener une politique d'achats responsable. CCEP est également engagé sur le programme de tutorat mené par l'association **Nos Quartiers ont des talents**.

Depuis 2003, notre programme **Passeport vers l'Emploi** offre la possibilité à des jeunes de se préparer aux entretiens de recrutement avec des collaborateurs volontaires de CCEP. Plus de **30 000 jeunes en ont bénéficié à ce jour** dont 1200 en 2019 /2020.

### RAPPROCHER LE MONDE DE L'INDUSTRIE DE CELUI DE L'ÉDUCATION

Chaque année, tous nos sites participent à la **Semaine Ecole-Entreprise** et à la **Semaine de l'Industrie** et permettent à des collégiens et lycéens de découvrir le monde de l'entreprise et les métiers de l'industrie et notamment de les conjuguer au féminin. Notre programme Passeport vers l'Emploi permet de faire découvrir à des collégiens de 3<sup>ème</sup> l'entreprise et les métiers industriels, marketing ou commerciaux grâce à des visites de sites, plus de 1000 jeunes en bénéficient chaque année

CCEP est enfin l'initiateur, aux côtés d'une dizaine d'autres entreprises, du programme **Tous en stage**, qui permet aux collégiens de 3<sup>ème</sup> qui n'ont pas facilement accès à des entreprises d'effectuer leur stage obligatoire d'une semaine en inter-entreprises.

### FAVORISER LA PARITÉ

En France, nous avons déjà dépassé l'objectif groupe de **40%** de femmes à des postes de direction en 2025. En 2022, **47%** des postes de direction (manager et plus) chez CCEP France étaient déjà occupés par des femmes. CCEP France compte **46%** de femmes à son comité de direction. Nous encourageons également la parité à travers notre réseau professionnel WoMen@Coca-Cola.

**En 2021, CCEP France a obtenu le score de 91/100 sur l'index l'Égalité Femmes-Hommes.**

### ENCOURAGER LE MÉCÉNAT

Chaque employé de CCEP France bénéficie de 2 jours par an pour le soutien de causes d'intérêt général. **Environ 3000** heures sont consacrées au bénévolat chaque année

Un Prix des projets associatifs est aussi organisé annuellement sur chaque site pour soutenir des projets locaux.